

DEC140956DR20

Décision portant modification de la décision n°DEC133206DR20 du 18 novembre 2013 donnant délégation de signature à M. Sébastien TANZILLI directeur de l'unité GDR3322

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 133069DAJ du 06/11/2013 nommant Béatrice Saint-Cricq déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 18 novembre 2013 ;

Vu la décision n° 133206DR20 du 18/11/2013 portant délégation de signature à M. Sébastien TANZILLI directeur de l'unité GDR3322 intitulée Information Quantique : fondements et applications, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

DECIDE :

Article 1^{er}

L'article 2 de la décision n°DEC133206DR20 susvisée est modifié comme suit :

" **Article 2.** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien TANZILLI, délégation de signature est donnée à M. Fabrice MORTESSAGNE, professeur et Mme Christine BOUDARD-MORTEAU, assistant-ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 12/03/2014

La déléguée régionale
Béatrice SAINT-CRICQ